

Paris, le 19 octobre 2018

LA CFE-CGC METIERS DE L'EMPLOI : L'EXIGENCE DU PRAGMATISME

Le Projet de Loi de Finances 2019 a été présenté le 24 septembre 2018. Le parlement va maintenant l'examiner et statuer en y apportant d'éventuels correctifs

Comme en 2018, et comme cela avait été évoqué avant l'été, Pôle Emploi en sa qualité d'opérateur Public est mis une fois de plus à contribution par le gouvernement en s'appuyant sur une bien hypothétique baisse du chômage.

Après une réduction d'effectif de 297 Equivalents Temps Plein Travaillés en 2018, le PLF 2019 prévoit une réduction supplémentaire de 400 Equivalents Temps Plein Travaillés (voir [annexes budgétaires](#)), en l'état actuel du projet.

Il s'agit là d'une décision sortie tout droit du Ministère du Budget dans le cadre de la réduction des déficits budgétaires.

La **CFE-CGC Métiers de l'Emploi** réaffirme haut et fort que :

- la question des postes à Pôle Emploi ne peut se réduire à une simple équation mathématique et une seule approche comptable,
- il est impossible de statuer sur cette question sans tenir compte du bilan réel charges/ressources.

Nous savons tous que la suppression des 400 ETPT risque fort de se solder par le non remplacement de certains collègues qui partent en retraite (estimation à 1200-1300 / an) et non par un vaste plan de licenciements comme certains voudraient nous le faire croire.

Depuis maintenant 10 ans, Pôle Emploi est en perpétuel mouvement : pas un jour, pas un mois, pas une année, sans une réorganisation, une modernisation, une digitalisation, une fusion... !

Pendant ces 10 années, le personnel de Pôle Emploi a toujours été au rendez-vous de chaque évolution.

Aujourd'hui, l'annonce de ces suppressions de postes inquiète. Comment continuer de bien faire son travail et comment faire face aux nouvelles activités avec moins de moyens ?

Paris, le 19 octobre 2018

La direction évoque des gains de productivité, mais où et à quel prix :



- Toujours plus de pression, d'indicateurs, d'objectifs, de reporting,
- L'augmentation du travail déporté,
- L'augmentation des injonctions paradoxales,
- La perte du sens au travail,
- Un sentiment grandissant de déshumanisation du travail.

Face à ces constats, la CFE-CGC Métiers de l'Emploi fait le choix du réalisme et de la vérité.

Elle refuse le choix de la facilité et n'appelle pas à la grève du 20 novembre dont les résultats lui semblent bien aléatoires et qui risque fort d'être facteur d'inutiles tensions et de frustrations.

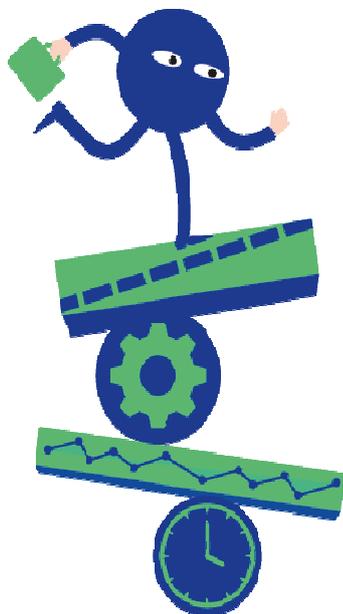
Plus que jamais, notre volonté est de défendre les salariés de Pôle Emploi en participant et faisant vivre le dialogue social.



Ainsi la CFE-CGC Métiers de l'Emploi demande t-elle à la direction de Pôle Emploi :

- La plus grande **transparence et sincérité** sur ce dossier,
- La mise en place d'un véritable **dialogue avec les ELD** sur la question des effectifs,
- L'inscription au **CCE d'un point trimestriel sur le suivi des effectifs PLF 2019**,
- La mise en place d'un plan d'accompagnement du PLF 2019 afin d'estimer, d'**anticiper et d'accompagner les impacts** que les non remplacements de départs à la retraite pourraient avoir dans les agences et les structures,
- La mise en place, dans les établissements, d'une **commission locale de suivi des effectifs PLF 2019**.
- Le **réexamen de la trajectoire GDD à l'aune de ce contexte nouveau** de baisse d'effectifs annoncée.

Paris, le 19 octobre 2018



Enfin, la **CFE-CGC Métiers de l'Emploi** alerte avec force la **Direction** sur l'état d'épuisement de l'encadrement, charnière précieuse et indispensable de l'accompagnement de tous les changements.

A force de subir des transformations perpétuelles, des injonctions paradoxales, l'exigence de faire toujours plus, toujours mieux, toujours plus vite avec moins, l'encadrement de Pôle Emploi, entre le marteau et l'enclume, souffre.

Cette souffrance est le plus souvent silencieuse et difficile à avouer. Les alertes que nous recevons, de plus en plus nombreuses et fortes, doivent rapidement être entendues et prises en considération par la Direction.

Plus que jamais, la **CFE-CGC Métiers de l'Emploi**, **syndicat responsable**, garde son cap, celui d'une 3^{ème} voie syndicale, celle du pragmatisme, de l'exigence et de la défense réfléchie des agents.